Mardi, 15 Juin 1880

SOMMAIRE

NOS CANAUX.
LE HAUT LIÈVRE.
ECHOS DU JOUR.
LÉGISLATURE DE QUÉBEC.
UN PROCÈS AU CANADA.
CONSEIL DE VILLE.
LA SEMAINE FINANCIÈRE.
SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE.
COURRIER DE HULL.
A TRAVERS OTTAWA.
FEUILLETON—LA ROUTE DE L'ABIME : *Raoul de Navery.*
MARCHÉS D'OTTAWA.
MARCHÉS ETRANGERS.

NOS CANAUX

On construit des canaux pour racheter la hauteur des chutes et des rapides qui empêchent les navires de remonter les rivières en certains endroits.

Pour ne parler que de la période moderne, voilà près de trois siècles que les ingénieurs cherchent les moyens les plus économiques et les procédés d'opération les plus rapides pour arriver à ce but—faire monter de l'océan à l'intérieur des terres des navires chargés.

L'Europe a voulu résoudre le problème. Elle a fait son possible pour cela. Il était réservé à notre pays de créer le modèle du genre.

Le Canada est coupé par de puissants cours d'eau qui partent du centre du continent. Les rendre navigables en évitant les obstacles naturels d'une navigation qui rencontre d'aussi fortes pentes était un problème dont le vieux monde se serait effrayé. Nous avons résolu de parvenir à cette fin, et nous y sommes parvenus.

Aujourd'hui, les plus grands états de l'Europe, la Russie en tête, étudient nos canaux. Le gouvernement d'Ottawa ouvre ses dépôts de plans et devis aux étrangers, et il vient bon nombre de ceux ci les consulter. Placés dans des conditions nouvelles, nous avons eu à faire face en certains cas à des besoins beaucoup plus inquiétants que n'en ressentaient les Européens. Avec l'instinct qui nous caractérise d'organiser un pays civilisé et propre à tous les développements, nous sommes allés, sur quelques points, jusqu'à à la perfection. Ainsi, nos canaux servent aujourd'hui de modèles. Il y a deux ans, l'exposition de Paris nous a valu, sous ce rapport, des éloges qui eussent flatté l'orgueil des plus grandes nations. Nous n'en avons pas assez tenu compte. Un peuple, comme un individu, doit savoir tirer parti de toutes ses ressources.

Faisons valoir nos canaux. Ils nous ont coûté assez cher pour que nous songions au revenu qu'ils peuvent produire. C'est dans ce but que nous avons écrit notre article de l'autre jour sur le blé.

Mais il y a plus. Si quelque part on nous copie, nous cesserons de tenir la tête dans l'ordre des perfectionnements.

Il s'agit par conséquent d'améliorer, de rendre plus parfait, d'inventer en un mot, des combinaisons. C'est ce que nous avons vu hier au ministère des chemins de fer et canaux en examinant le système d'écluses qu'y expose M. Thomas Millette, un de nos compatriotes.

Dans l'état actuel des canaux, la question la plus pressante est celle-ci : Comment déverser très rapidement l'eau d'une écluse dans une autre sans produire de ces poussées, de ces remous, de ces jets qui bousculent en quelque sorte les navires et les exposent non-seulement à s'endommager sur les murs de pierre des écluses, mais à enfoncer les portes et tous les ouvrages moins solides construits en bois ?

Par un procédé ingénieux, M. Milette fait échapper l'eau de l'écluse supérieure à travers un plancher à claire-voie et remplit, en moins de trois quarts de minute, l'écluse au-dessous. Comme rapidité c'est merveilleux. L'introduction de l'élément liquide s'exécute avec tant d'uniformité partout qu'il n'en résulte ni mouvement de marée ou de ressac, ni lames, ni bouillonnements. La masse d'eau monte aplomb et ne s'agite pas.

Ce système nouveau mérite, à première vue, toute la considération des autorités et nous ne doutons pas qu'il n'en soit fait une étude sérieuse afin que le pays en profite s'il y a lieu. N'oublions pas que la bonne moitié de l'avenir du Canada dépend de ses canaux.

PAUL PETIT.

Le prince Léopold et la princesse Louise sont de retour à Québec. Le prince Léopold s'embarquera pour l'Angleterre, dans la troisième semaine du mois de juillet prochain. Il doit prendre part à une excursion de pêche cette semaine.

LE HAUT LIÈVRE

M. Louis Cueillerier, maire des cantons réunis de Biglow, Wells, Blake et McGill, rapporte que la colonisation a fait, depuis l'automne dernier, certains progrès dans ces localités. Plusieurs familles canadiennes sont allées s'y établir durant ce laps de temps. Elles sont, paraît-il, très contentes de leur sort, et réussissent bien.

Avant longtemps, ces cantons et ceux qui les avoisinent, seront assez populeux pour former des municipalités séparées. On est en voie d'ouvrir des chemins partout ; une église y existe depuis quelques années ; un curé y réside ; des maisons d'école s'élèvent ça et là ; un moulin à farine et à scies rend déjà de grands services ; rien ne manque maintenant aux colons de la rivière du Lièvre.

M. Cueillerier affirme que les bons terrains couvrent encore une étendue immense, et qu'il connaît lui-même de vastes espaces bien arrosés et richement boisés. Ces terres semblent n'attendre que les bras du cultivateur pour produire des richesses. M. Cueillerier regrette avec raison que ses compatriotes ne viennent pas s'en emparer plus tôt, et se déclare prêt à donner tous les renseignements nécessaires aux personnes qui s'adresseront à lui.

L'une des meilleures coquilles qui aient paru depuis longtemps dans la presse canadienne. Nous l'empruntons à notre vénérable confrère de la *Minerve :*

Mgr Marcoux a été nommé messager, à la galerie de la presse, pour remplacer M. W. C. Adams qui devra occuper une position plus importante.

Un journal dit que C. H. Farnham, de New-York, est passé à Saint-Jean, la semaine dernière, en route pour Québec et les baies du golfe. M. Farham voyage dans un léger canot de 14 pieds de longueur et pesant 70 livres. Ce canot contient tout ce dont peut avoir besoin ce hardi *voyageur* : fusil, agrès de pêche, vêtements, tente, etc. M. Farnham sera à Québec le 24 juin prochain, à la grande démonstration nationale. Il est *reporter* du *New-York Times.* Il faut plus qu'un courage ordinaire pour jouer de l'aviron de New-York à Québec.

Nous avons eu le plaisir l'automne dernier de faire la connaissance de M. Farnham qui voyageait alors à peu près de la même façon. Il revenait du Saguenay et du Saint-Maurice qu'il avait visité avec le plus grand intérêt. Il cueillait alors des notes pour une étude sur le Canada qui doit paraître prochainement avec des illustrations dans le *Scribner's Monthly.*

LEGISLATURE DE QUÉBEC

Québec, 11 juin.

L'Orateur prend son siége à trois heures.

M. Préfontaine demande si le gouvernement a l'intention de présenter, dans le cours de la session, une loi ayant pour but d'empêcher les employés publics de se mêler aux élections.

M. Chapleau répond que telle n'est pas l'intention du gouvernement.

M. Préfontaine demande si le gouvernement a l'intention de présenter, dans le cours de la session, un amendement à la loi des licences ayant pour but de laisser aux municipalités le contrôle entier de la loi des licences.

M. Robertson répond qu'un amendement de cette nature sera présenté dans le cours de la session.

M. Préfontaine demande si le gouvernement a l'intention de souscrire pour la construction du monument, à la mémoire du lieutenant-colonel Charles de Salaberry, le héros de Châteauguay, qui s'élève actuellement à Chambly. Le coût du monument sera de $3,000 ; le public a déjà souscrit $1,700.

M. Robertson répond que l'état des finances de la province ne permet pas au gouvernement de souscrire.

M. Irvine demande quel a été le taux de l'emprunt temporaire de $300,000, fait en janvier dernier par le gouvernement à la banque du Peuple, et par qui cet intérêt a été payé.

M. Robertson répond que l'intérêt était de cinq pour cent et qu'il a été payé par le gouvernement.

M. Joly présente une motion pour obtenir copie de la lettre qu'il a adressée, en août dernier, à M. Mc Greevy, entrepreneur, pour le mettre en demeure de livrer au gouvernement la section est du chemin de fer du Nord, et de la réponse qui y a été faite.

La motion est adoptée.

Le Trésorier soumet l'état des recettes et des dépenses de la province, jusqu'au 1er courant ; il annonce qu'il présentera le budget dans le cours de la semaine.

Quelques bills publics sont pris en considération.

Sur motion de M. Robertson, la Chambre se forme en comité des subsides et vote $45,000 pour les chemins de colonisation.

Le bill relatif aux coroners et aux officiers publics, présenté par le solliciteur-général, est lu une seconde fois.

Le bill de M. Loranger, ayant pour but de permettre d'employer les détenus à différents ouvrages, en dehors des murs de la prison, est lu une troisième fois et adopté.

La Chambre s'ajourne à 1 h. a. m.

UN PROCÈS AU CANADA

(Du *Monde.*)

Nous extrayons des *rapports judiciaires de Québec* l'exposé d'un procès où sont en jeu les principales questions sur la liberté d'enseignement qui nous agitent en France. Les divisions d'opinion sont aussi tranchées au Canada que chez nous, mais elles se concilient par le principe de liberté, qui laisse au père de famille la direction suprême de l'éducation de ses enfants. Cette vérité sociale, que l'enfant appartient à la famille, est en pleine vigueur dans un pays de race française. Elle résume en ce point le *self-government* de la famille. C'est sous ces institutions que le Canada s'est développé et a atteint une haute prospérité.

L'école est confessionnelle de sa nature dans un pays chrétien, où la religion n'est pas plus séparée de l'instruction que l'âme n'est séparée du corps. La liberté de la famille sauvegarde le droit des minorités. C'est déjà un fait avéré que, dans nos sociétés dites représentatives, les minorités sont sacrifiées aux majorités. Entendus en ce sens, la représentation et le vote sont des principes de guerre civile. Car on ne voit pas pourquoi la majorité opprimerait la minorité. Ce serait tout simplement le droit du plus fort. Que la majorité décide des questions générales ; son droit est limité par les drois individuels et de famille. Le législateur, au Canada, se préoccupe d'assurer le droit des minorités ; il le défend soigneusement contre l'envahissement de la majorité.

C'est là ce qu'il importe de considérer, à une époque où les républicains français, héritiers du jacobinisme de 1793, transforment l'athéisme en religion d'Etat et l'imposent officiellement dans les écoles. Les Etats-Unis et l'Angleterre sont entrés résolument dans cette voie. Ces grandes nations, dont la prépondérance est incontestable, repoussent avec horreur l'idée de détruire la famille, de l'absorber dans l'Etat. Eclairées par l'application du système contraire en France, elles semblent s'engager plus avant dans le principe qui assure à l'Eglise catholique son libre développement par l'action de la famille ou de l'initiative privée. Elles comblent par là les lacunes nées des anciennes luttes religieuses, et placent l'Etat au-dessus de ces dissidences, en en faisant le protecteur des intérêts de famille. La minorité n'étant plus opprimée dans sa conscience, n'a plus de représailles à exercer contre la majorité, dont elle ne diffère plus que sur des questions de convenances ou d'utilité générale. Antérieurement à l'Etat, il y a Dieu, la famille, l'individu. L'Etat est une résultante sociale ; en France, il devient le principe unique de la société, qu'il dissout sous prétexte de l'organiser scientifiquement.

CONSEIL DE VILLE

Il y a eu, hier soir, assemblée spéciale du conseil de ville, sous la présidence de M. le maire. Etaient présents : les échevins Masson, Christin, Bobier, Jamieson, Scott, Coleman, Harris, Lauzon, Lewis, Egleson, Saint-Jean, Starrs.

Une pétition demandant la construction d'un égout sur les rues Queen et Mitchell est déférée au bureau des travaux.

Plusieurs pétitions demandant des réductions de taxes sont déférées au comité des taxes.

Lecture est faite d'une lettre de M. G. Cox, demandant la pose d'un reverbère, rue Lisgar. Déférée au comité du feu et des lumières.

Une pétition de E. Burril, demandant d'être nommé gardien de Major's Hill, est prise sous considération.

Lecture est faite d'une lettre des syndics de l'église Baptiste, demandant une réduction sur leur taxe d'eau. Déférée au comité de l'aqueduc.

Lecture est faite d'une pétition des citoyens de la rue King, se plaignant de ce que toutes les ordures de la ville sont déposées dans cette rue, ce qui donne lieu à des miasmes qui constituent un danger pour la santé des citoyens demeurant dans le voisinage.

Sur motion de l'échevin Lauzon, la motion est déférée au comité de santé et des travaux.

Une pétition est présentée au nom de M. Steacy, demandant la construction d'une plateforme, rue Lewis.

Une pétition de M. Alexandre Jacques, demandant l'autorisation, au nom du cirque Forepaugh, d'occuper la place Cartier pour deux jours est déférée au bureau des travaux.

Lecture est faite d'une lettre de M John Leys, avocat de la compagnie du chemin de fer de Toronto et Ottawa, à laquelle la ville a accordé un bonus, demandant le prolongement du délai fixé pour le commencement des travaux. Déférée au comité des finances.

Une pétition se plaignant de la fermeture d'une ruelle, entre les rues Saint-Patrice et de l'Eglise, est déférée au comité des travaux.

Le greffier annonce que l'agent de la compagnie Howe lui a fait signifier une action de $1,500, entraînant $30 de frais, au sujet de l'affaire des nouvelles balances.

Sur motion de l'échevin Egleson, l'avocat de la Corporation reçoit instruction de s'occuper de la cause.

Lecture est faite d'une lettre de M. O. P. Patten, agent des balances Fairbank, demandant l'autorisation de réparer gratuitement les balances de la ville.

Cette proposition est acceptée.

Une lettre de M. Robert Surtees, ingénieur de la ville, demandant que la compagnie de télégraphe Dominion reçoive avis d'avoir à enlever les fils qu'elle a fait poser sur les poteaux du télégraphe d'alarme est déférée au comité des travaux.

Lecture est faite d'une lettre du maire et de l'ingénieur de la ville, demandant diverses réparations dans la partie de la rue Wellington où est située la station des voitures de place.

L'échevin Scott, secondé par l'échevin Lauzon, propose qu'un comité soit nommé pour s'aboucher à ce sujet avec les commissaires de police, avec pouvoir d'ordonner une dépense de $150 pour ces améliorations.

L'échevin Lewis, secondé par l'échevin Bobier, propose en amendement que le conseil ne prenne aucune décision avant que les commissaires aient décidé dans quelle partie de la rue les cochers devaient stationner.

L'échevin Egleson, secondé par l'échevin Coleman, propose en amendement à l'amendement que la question soit déférée au comité des travaux.

Cet amendement est adopté sur la division suivante :

Pour—Les échevins Masson, Bobier, Christin, Lewis, Jamieson, Coleman, Egleson, Harris—8.

Contre—Les échevins Starrs, Saint-Jean, Rocque, Scott, Bingham et Lauzon—6.

Une lettre du maire, relative à la construction de l'égout de la rue O'Connor, est déférée au comité des finances.

Lecture est faite de communications de différents agents de chemins de fer et bateaux à vapeur promettant de contribuer à la célébration de la fête du 1er juillet.

L'échevin Scott propose que les $200 de droits que le cirque Forepaugh doit payer à la ville, soient consacrés à la fête.

Après discussion, la question est déférée au comité des finances.

Une lettre de l'honorable J. A. Chapleau, s'engageant au nom du gouvernement à construire une station, rue Bank, si la ville voulait supporter un tiers des dépenses, est déférée au comité des travaux et des finances.

L'échevin Saint-Jean propose, secondé par l'échevin Coleman, que la somme de $500 affectée au compte des charités, soit versée au crédit du bureau de santé, pour le transport et l'inhumation des variolés.

Les rapports des comités des finances, des travaux, du feu et de l'éclairage, et de l'aqueduc, sont pris sous considération et adoptés.

Le conseil s'ajourne ensuite.

LA SEMAINE FINANCIERE

[Pour le *Canada.*]

Observations générales — L'importance de la confédération canadienne aux yeux de l'Europe est démontrée tous les jours par de nouvelles preuves. Les termes avantageux pour lesquels la province de Québec a fait son emprunt de $4,000,000, prouvent que l'avenir de cette importante province est loin d'être désespéré, et que l'administration actuelle possède la confiance des capitalistes français qui figurent au premier rang dans les cercles financiers. De plus, une compagnie composée en partie de capitalistes français sollicite de la législature de Québec une charte pour une compagnie de Crédit foncier qui se propose de placer plusieurs millions de piastres en Canada.

En février 1880 aura lieu à Londres une assemblée importante pour le commerce de l'Angleterre et de ses colonies ; le but principal est de prendre les moyens nécessaires pour donner un plus grand développement aux relations commerciales de l'Angleterre avec ses colonies. La métropole fournira 48 délégués pour représenter les intérêts de l'Angleterre et les colonies seront représentées par 55 délégués. L'importance attachée au commerce canadien est constatée par le seul fait que le Canada a droit d'envoyer 10 représentants qui seront choisis par nos hommes les plus marquants dans les affaires. On a droit de s'attendre à de bons résultats d'une réunion aussi importante.

Les exportations pour le mois d'avril, pour le Canada, ont été de $2,836,269. dont $2,635,394 produit du Canada.

Le montant déposé en mai dans les bureaux d'épargnes des postes est de $3,929,910 ; l'intérêt payé par le gouvernement varie de 4 à 5 pour cent.

Canada en général—Owen Sound a voté $15,000 de bonus au chemin de fer de Toronto, Grey et Bruce.

Une nouvelle mine de cuivre a été découverte dans la Nouvelle-Ecosse.

Brockville a été visité par les grèves la semaine dernière ; les grévistes, employés au chargement des vaisseaux dans le port, ont obtenu une augmentation de salaire.

Les charpentiers se sont mis en grève à Toronto et ont obtenu une augmentation de salaire.

Les mines d'or dans le comté de la Beauce attirent cette année un grand nombre de travailleurs.

Kingston a exporté, en mai, pour $117,325 ; ses importations ont été de $75,562.

Belleville a exporté, en mai, pour $72,421, soit $16,758 de plus que l'année dernière.

Gananoque est cotisé pour $627,505 en 1880, contre $690,680 en 1879 ; la population, l'année dernière, était de 2,650, et cette année 2,781.

Saint-Jean, N.-B., se propose d'imposer une taxe de $100 au lieu de $40 sur les commis-voyageurs.

Hamilton a exporté en 1880 pour $72,144, contre $69,319 en 1879.

Le commerce de charbon dans la Nouvelle-Ecosse augmente considérablement sous le nouveau tarif ; depuis le mois de janvier au 1er juin, 78,000 tonnes ont été vendues, dont 25,000 pour le mois de mai.

Etats-Unis—La dette nationale a été diminuée en mai de $15,928,033 ; si l'on soustrait l'or dans la trésorerie, la dette totale sera de $1,952,386,719.

Herr Lissberg, marchand de fer, est en faillite avec un passif de 2 à 3 millions de piastres.

La glace se vend à New-York de $7 à $8 la tonne.

Le Congrès américain a affecté une somme de $6,651,000 pour l'amélioration de la navigation sur le Mississipi.

Europe—M de Lesseps intéresse les capitalistes anglais à son entreprise gigantesque du canal Panama ; 8,000 ouvriers le construiront en six ans à un coût de 500,000,000 de fr. Il est constaté que le canal de Suez a donné une recette en 1879 de $6,000,000, et après avoir payé 5 pour cent de dividende avait un surplus de $550,000.

L'Angleterre dépensera £30,000 st. pour construire de nouveaux quais sur les côtes d'Irlande.

Les exportations de l'Angleterre à l'Amérique du Nord, pendant les quatre premiers mois de l'année 1880 ont été de £1,458,028 contre £1,118,199 en 1879.

Montréal—Le commerce a repris son activité ordinaire à cette époque de l'année ; les grévistes sur les ports sont tous a l'ouvrage, ayant obtenu une augmentation de salaire équivalent à 5 cents par heure.

Potasse : Rare avec une augmentation de prix ; No 1, $3.80 ; No 2, $3.25 ; No 3, $3.

Perlasse—Qualité No 1, $5.50 ; No 2, $5.

Chaussures—Il se fait peu d'affaires dans ce commerce, si ce n'est quelques commandes pour compléter les assortiments ; déjà on se prépare pour le commerce d'automne sur lequel on repose beaucoup de confiance. Les commis-voyageurs se mettront bientôt sur la route pour solliciter des commandes.

Bêtes à cornes—Il a été expédié en mai 6,912 bêtes à cornes et 4,539 moutons du port de Montréal ; les prix sont légèrement avancés et la demande active.

Marchandises sèches — L'activité existe dans le détail, mais le marché en gros est tranquille ; les nouvelles qui arrivent d'Angleterre indiquent une augmentation dans le prix des *winceys, braids,* mouchoirs et étoffes à robes en général. Les remises d'argent sont assez satisfaisantes.

Fleur et grains—Le blé a baissé de prix depuis la semaine dernière ; blé du Canada, $1.22 ; avoine, 34 c. ; seigle, 91 c. ; pois, 87 c. ; orge, 62 c. ; blé d'inde, 48 c. La fleur a baissé en vue des bonnes récoltes ; fleur du printemps, $6.75 ; de choix pour boulangers, $6.60 ; fine, $4.75 ; farine d'avoine, $4.50.

Fruits—Oranges, $8.50 à $9.00 la caisse ; citrons, $7.50 à $8 la caisse. Ananas, $6 la douzaine d'une qualité supérieure ; ordinaire $3.

Epiceries—Prix ferme ; sucre jaune 7 7/8 à 9 c. Thé, prix non changé, peu de ventes. Mélasse des Barbades, 36½ à 40 c. Riz, $4.10 à $4.40. Raisins de Valence, 7¾ à 8½ c.

Ferronnerie—Marché inactif et à la baisse. Fer galvanisé, No 24, 7 c. ; No 26, 7½ c. : fer en barre, $2.30 ; en feuille, No 20, $3.10 ; fer à cheval, $4.25.

Provisions—Marché inactif. Beurre des Townships de l'Est, 17½ c. ; de Brockville, 15 c ; fromage, 11 à 12 c.

Banques et Assurances—Les affaires des assurances canadiennes sur la vie ont pris de l'extension dans la dernière décade, comme il est démontré par le tableau suivant :

	1869.		1879.
14 Cies anglaises.	$516,883	11 Cies	$ 532,298
9 Cies américaines.	557,808	5 "	1,109,243
1 " canadienne..	146,910	7 "	918,208
24 compagnies...	$1,239,601	23 "	2,459,749

En 1869 sur 24 compagnies il en existait une seule canadienne ; en 1879 sur 23 compagnies, 7 sont canadiennes et transigeant pour plus d'un tiers des affaires.

La banque British North America établit une succursale à Chicago, E.-U.

Les affaires de la banque Consolidée prennent une tournure plus favorable. Le montant du passif est de $474,581 et l'actif $1,063,578 ; toutes les dettes étant payées, les actionnaires recevront un dividende de 25 pour cent ; à une dernière assemblée, les directeurs ont abandonné aux liquidateurs, tout droit aux 8,000 actions qu'ils possédaient ; la liquidation se fait en vertu d'un acte obtenu à la dernière session du parlement fédéral. Les détails fournis aux actionnaires prouvent d'une manière évidente que les capitaux étaient trop abondants dans les banques canadiennes ; que les directeurs ne suivaient pas de près les affaires dont la sauvegarde leur était confiée. L'importance du choix d'un bon gérant a été démontrée de la façon la plus [illegible] criante.

Plusieurs de nos banques réunissent leurs actionnaires actuellement ; ils doivent exercer une grande discrétion dans le choix de leurs directeurs ; ceux-ci doivent choisir comme gérants des hommes d'une habileté commerciale reconnue, d'un caractère personnel au-dessus de tout soupçon ; ils doivent être bien salariés, mais ne s'occuper que des affaires de la banque dont ils sont les officiers principaux ; les désastres arrivés à plusieurs de nos banques et causées entièrement par la malversation des fonds par les gérants, doivent suffire pour mettre le public en garde contre une répétition de semblables calamités qui ruinent tant de familles et font un si grave tort au crédit de nos institutions financières.

La banque du Commerce a déclaré un dividende de 8 pour cent pour l'année ; la banque Impériale, 7 pour cent ; la banque Standard, 6 pour cent.

La banque de Montréal a réuni ses actionnaires et la nouvelle direction donnée aux affaires de cette importante institution a obtenu l'approbation du public.

Le cours des actions de banque est le même que la semaine dernière.

CHAPEAUX DE PAILLE

J'ai en magasin le plus grand assortiment de CHAPEAUX DE PAILLE qui se soit jamais vu à Ottawa. Cinq minutes d'inspection prouveront ce que j'avance.

CHAPEAUX DE PAILLE.

J'ai l'assortiment le plus varié de CHAPEAUX DE PAILLE qui ait jamais été montré à Ottawa. Un coup d'œil dans ma vitrine prouvera ce que j'avance.

CHAPEAUX DE PAILLE.

J'ai des CHAPEAUX DE PAILLE canadiens, des CHAPEAUX DE PAILLE anglais, et des CHAPEAUX DE PAILLE américains de toutes couleurs et façons. Une collection essentiellement cosmopolite.

CHAPEAUX DE PAILLE.

Et enfin, ce qui n'est pas le moins important, j'ai des CHAPEAUX DE PAILLE à des prix qui conviennent à toutes les bourses.

R. J. DEVLIN

TOUS LES JOURS

GRANDE VENTE!

DE

MARCHANDISES

Nouvelles et de Goût

CHEZ

O'DOHERTY et Cie.,

110 RUE SPARKS

En face de MM. Bates et Cie., épiciers.

PERDUE

Ce matin, du marché By jusqu'à la rue Saint-André, la somme de huit piastres (deux billets de quatre piastres) Celui qui la remettra à M. Foisy, ferblantier, rue Dalhousie, sera libéralement récompensé.

GRANDE CHANCE

Terrain à vendre à très-bon marché

M. F. X. Boileau, de Buckingham, offre en vente des terres de différentes grandeurs, (50, 100, 200 âcres et au-dessus) situées dans les cantons ou townships de Buckingham, Templeton, Portland, Lochaber, Derry, etc., dans le comté d'Outaouais. Plusieurs de ces terres sont magnifiques et possèdent une grande fertilité ; elles sont toutes plus ou moins défrichées en partie, avec maisons et autres bâtisses y érigées.

Les prix varient à partir de $100

Aussi, à vendre, une TANNERIE, dans une des bonnes paroisses canadiennes de la vallée d'Outaouais.

S'adresser à

F. X. BOILEAU,
Buckingham, P. Q.,
Ou au bureau de ce journal.

Ottawa, 15 Juin 1880. 1an

COLLEGE BOURGET
RIGAUD

La distribution des prix au Collége Bourget, Rigaud, aura lieu LUNDI, 21 JUIN, vers 3 heures p. m.

Messieurs les membres du clergé, les parents des élèves et les amis de l'éducation sont respectueusement invités.

N.B.—Messieurs les anciens élèves sont spécialement invités.

J. CHARLEBOIS, P. S. V.

Ottawa, 14 juin. 1180.

ETABLI EN 1854

THOS. PATTERSON

Fournisseur de Son Excellence le Gouverneur-Général.

EPICIER DE FAMILLES

et marchand de vin, marchandises de choix au plus bas prix du comptant.

No. 59, RUE RIDEAU

Ottawa 11 juin 1880

LIMITES DE BOIS DE GRANDE VALEUR
A VENDRE

Situées sur la rivière du Lièvre et ses tributaires, la Menjanmagoos et Pisatoshins.

Permis No. 150, Branche du milieu. 44 milles.
do No. 151, Branche Nord-Est. 50 milles.
do No. 152, Branche Nord-Est. 50 milles.
do No. 153, Branche Nord-Ouest. 50 milles.
do No. 154, Branche Nord-Ouest. 50 milles.

244 MILLES CARRÉS, plus ou moins.

Les limites ci-dessus décrites, étant la propriété des héritiers de feu J. F. GAUDET, ont été récemment explorées et les bornes définies en vertu d'instructions émanées du département des terres de la Couronne, Québec ; elles sont bien boisées et amplement pourvues de cours d'eau.

Certaines formalités requises par les lois de la province de Québec n'ayant pas été remplies à temps, la vente des limites ci-dessus est ajournée au 23 JUIN 1880.

Pour plus ample information, s'adresser au soussigné, ou à M. A.O. Audy, 173, rue Daly.

J. M. CURRIER.

JAS. BREWER,
Encanteur.

Ottawa, 9 juin 1880.

Paniers de Marché

ET

PANIERS DE COLLATION

En grande Variété

CHEZ

C. S. Shaw & Cie

IMPORTATEURS

63, rue Sparks

N. B.—N'achetez pas avant d'avoir vu nos prix.

Porcelaine, Faience, Poterie et Lampes.

Les meilleures et les plus économiques

CHEZ

CHATFIELD

92, RUE RIDEAU.

Hotel du Canada

COIN DES

Rues Albert et Alma, Hull, P.Q

TENU PAR

Mme F. X. GROULX

Ci-devant d'Ottawa.

La buvette est fournie de vins, liqueurs et cigares de choix.

Nouveaux Arrivages

AU MAGASIN DE

C. GAGNÉ ET Cie.

VOYEZ NOS PRIX :

HABILLEMENTS à ordre pour	$ 9 00
HABILLEMENTS à ordre pour	9 50
HABILLEMENTS à ordre pour	10 50
HABILLEMENTS à ordre pour	11 00
HABILLEMENTS à ordre pour	12 50
HABILLEMENTS à ordre pour	13 50

100 PIÈCES

A VOTRE CHOIX.

COUPE PARFAITE OU PAS DE VENTE!

N'oubliez pas de venir nous voir

Avant d'acheter ailleurs !

N'oubliez pas nos chemises blanches pour 75 centins, ni nos chemises blanches avec collets pour $1.00.

Venez acheter un de nos chapeaux de Leghorn pour 50c. et 60c.

Chemin de fer Q. M. O. et O

AVIS

A partir de MARDI, le 8 JUIN courant, le train de Hull à Aylmer partira de Hull à 9 hrs. a.m. au lieu de 10 hrs. a.m., et le train d'Aylmer à Hull partira d'Aylmer à 8.30 p.m. au lieu de 9:00 p.m.

Les autres trains continuent de voyager aux heures ordinaires.

L. A. SENECAL,
Surintendant-général.

4 juin 1880. 6f.

Chemin de fer Q. M. O. et O

CHANGEMENT D'HEURE

A partir de LUNDI, 3 Mai 1880

Les trains partiront aux heures suivantes :

	Train de la malle.	Train Express.
D'Hochelaga pour Hull	8.30 a.m,	5.15 p.m.
Arrivant à Hull	12.40 p.m,	9.25 p.m.
De Hull pour Hochelaga	8.20 a.m,	5.05 p.m.
Arrivant à Hochelaga	12.30 p.m,	9.15 p.m.
		Train de nuit.
D'Hochelaga pour Québec	3.00 p.m,	10.00 p.m.
Arrivant à Québec	9.00 p.m,	6.30 a.m.
De Québec pour Hochelaga	10.40 a.m,	9.30 p.m.
Arrivant à Hochelaga	4.45 p.m,	6.30 a.m.
D'Hochelaga pour Saint-Jérôme	Mixte. 5.30 p.m,	Mixte. ———
Arrivant à Saint Jérôme	7.15 p.m,	———
De Saint-Jérôme pour Hochelaga	———	6.45 a m
Arrivant à Hochelaga	———	9.00 a m

(Trains locaux entre Hull et Aylmer.)

Les trains quittent la Station de Mile-End *Sept Minutes plus tard.*

Des magnifiques Chars Salons sont attachés à chaque train de passager et des Chars Dortoirs au train de nuit.

Les Trains *de ou pour* Ottawa correspondent avec les trains *de et pour* Québec.

Pour billets et renseignements s'adresser à l'administration générale, 13 Place-d'Armes ou au bureau pour la vente des billets, 202, rue St. Jacques à Montréal.

L. A. SENECAL,
Surintendant général.